

ADHÉRENT												PRODUCTEUR											
Nom - Prénom												EARL d'Orgemont Jérôme Boisson											
Adresse												182 impasse de la mare Caillat											
Téléphone												01290 Saint André d'Huriat											
Adresse mail												06 14 46 31 66											
												<a href="mailto:lafermedorgemont@protonmail.com">lafermedorgemont@protonmail.com</a>											



Les blés sont de variété paysanne ancienne, les farines sont moulues sur meule de pierre à la ferme. Les pains sont au levain naturel et cuits au feu de bois. Le producteur s'engage à respecter les livraisons et à travailler selon les techniques de l'agriculture paysanne et biologique. L'adhérent s'engage à venir récupérer les produits commandés ou à les faire récupérer par un tiers à l'heure de la distribution. Un produit oublié est un produit perdu.

Produits	Dates	Prix	01	08	15	22	29	06	13	20	27	03	10	17	24	31	07	14	21	28	06	13	20	27	03	10	17	24
			nov	nov	nov	nov	nov	déc	déc	déc	déc	janv	janv	janv	janv	janv	janv	fév	fév	fév	fév	mars	mars	mars	mars	avril	avril	avril
Pain Blé demi-complet 1kg		5,40 €																										
Pain Blé demi-complet 800gr		4,30 €																										
Pain Blé demi-complet 500gr		2,90 €									C																	
Pain à l'engrain 500gr		5,00 €									O																	
Pain de seigle 500gr		3,70 €									N	H																
Pain Lin-Tournesol 500gr		4,00 €									G	I																
Farine Blé T80 1kg		2,70 €									É	V																
Farine Blé T80 3kg		7,60 €									S	E																
Farine de seigle 1kg		2,30 €										R																
Palais bergamote		1,80 €																										
Sablé chocolat 30gr		1,05 €																										
Sablé noisette 30gr		1,05 €																										
Mignone thym citron 40gr		1,05 €																										
Mignone chocolat 40gr		1,05 €																										
Montant de chaque distribution			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Montant par mois			0,00 €			0,00 €			0,00 €			0,00 €			0,00 €			0,00 €			0,00 €							

<b>TOTAL annuel</b>	<b>0,00 €</b>	Règlement en 12 chèques (1 pour chaque montant mensuel)										Réalisé en 2 exemplaires à Sancé, le															
---------------------	---------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Ordre : EARL D'Orgemont Chèque encaissé le 10 de chaque mois.

Signature adhérent

Signature producteur

